AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1643
FR0000124703-FS0790

13 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CEGID GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 12 juillet 2016, complété par un courrier reçu le 13 juillet 2016, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Claudius Finance[1] (61 rue Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juillet 2016, par suite d'une acquisition d'actions CEGID GROUP hors marché[2], les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25% 30% et 1/3 du capital et des droits de vote de la société CEGID GROUP et détenir 3 470 156 actions CEGID GROUP représentant autant de droits de vote, soit 37,58% du capital et 36,80% des droits de vote de cette société[3].

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Claudius Finance déclare :

- le franchissement de seuils résulte de l'acquisition, par la société Claudius Finance, d'un bloc constitué de (i) 766 037 actions détenues par la société Groupama, (ii) 1 716 494 actions détenues par la société Groupama Gan Vie, et (iii) 987 625 actions détenues par la société ICMI, soit au total 3 470 156 actions CEGID GROUP représentant, au 8 juillet 2016 (post acquisition), environ 37,58% de son capital et 36,80% des droits de vote de cette société (« l'acquisition du bloc ») ;

- le financement de l'acquisition du bloc s'est fait au moyen des fonds propres de la société Claudius Finance ;

- agir de concert avec sa filiale Claudius France et les personnes qui la contrôle au plus haut niveau (le concert composé de Silver Lake Partners et AltaOne) ;

- dans le prolongement de l'acquisition du bloc, la société Claudius Finance a déposé, par l'intermédiaire d'une filiale française détenue à 100%, la société Claudius France, le 11 juillet 2016, un projet d'offre publique obligatoire visant l'intégralité des actions et des bons d'acquisitions d'actions remboursables CEGID GROUP non encore

[1] Contrôlée par la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Claudius Luxco S.à r.l., elle-même contrôlée par le concert composé de Silver Lake Partners et AltaOne. Il est précisé que la société Luxco est indirectement détenue par (i) Silver Lake Partners IV Cayman, L.P., un *exempted limited partnership* immatriculé aux Îles Caïmans, (ii) Silver Lake Technology IV Cayman, L.P., un *exempted limited partnership* immatriculé aux Îles Caïmans (ensemble avec Silver Lake Partners IV Cayman, L.P., « Silver Lake IV ») et (iii) AltaOne Claudius SCA, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, (« AltaOne SCA »). Les affiliées de Silver Lake IV (les « Investisseurs SL ») constituent, ensemble, l'investisseur majoritaire avec une participation représentant approximativement, à la date des présentes, 73% du capital de la société Luxco, et AltaOne SCA constitue l'investisseur minoritaire avec une participation représentant approximativement, à la date des présentes, 27% du capital de Luxco.
[2] Cf. notamment communiqués diffusés par la société les 18 avril et 8 juillet 2016.
[3] Sur la base d'un capital composé de 9 233 057 actions représentant 9 429 893 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

détenus, directement ou indirectement par Claudius Finance. Les conditions du projet d'offre publique initiée par Claudius France sont décrites dans le projet de note d'information qui a été déposé auprès de l'AMF ;

- Claudius Finance n'est pas partie à des accords ou instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce, ni à un quelconque accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de CEGID GROUP.

- parallèlement à la réalisation de l'acquisition du bloc, M. Philippe Delerive, M. Francis Thomine et Mme Marie Lemarié ont démissionné de leurs fonctions de membre du conseil d'administration de la société le 8 juillet 2016. Le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 8 juillet 2016 a coopté trois nouveaux administrateurs (Christian Lucas, Simon Patterson et Shahriar Tadjbakhsh) et a nommé Behdad Alizadeh en qualité de censeur, lesquels ont tous été nommés sur proposition de Claudius Finance ;

- il est envisagé que M. Jean-Michel Aulas reste membre et président du conseil d'administration de CEGID GROUP pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans à compter du 18 avril 2016 (renouvelable, le cas échéant, d'un commun accord entre les parties). Dans l'hypothèse où l'offre connaît une suite positive, il est envisagé que le conseil d'administration de la société soit composé (i) d'une majorité d'administrateurs proposés par les investisseurs SL, (ii) d'au moins deux administrateurs proposés par AltaOne SCA, (iii) d'un nombre approprié de dirigeants et (iv) le cas échéant, d'un nombre approprié d'administrateurs indépendants en fonction de la participation détenue par l'initiateur et Claudius Finance ;

- les intentions de la société Claudius Finance sont précisées dans le projet de note d'intention qui a été déposé auprès de l'AMF le 11 juillet 2016. »
